

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DE SALABERRY LUNDI LE 23 OCTOBRE 2017 19H00

PROCÈS VERBAL

Étaient présents :

Représentants des parents : Anne-Julie Racicot (présidente)

Dominique Demers

Martin Carrière (Représentant au Comité de parents)

Caroline Artaud Stéphanie Veilleux

Représentantes du personnel enseignant : Catherine Bernier

Isabelle Papineau Céline Ostiguy

Étaient également présentes : Nathalie Quintal, directrice

Chantal Millier, technicienne du service de garde

Était absente : Danielle Mayer, secrétaire d'école

I. Ouverture de l'assemblée

- Ouverture officielle de la réunion du conseil d'établissement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Stéphanie Veilleux propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 18 septembre 2017

Chantal Miller propose l'adoption du procès-verbal du 18 septembre 2017 tel quel.

4. Parole au public

Aucun public



CÉ-17-18-09

CÉ-17-18-10

5. Points pour approbation

5.1 Activités complémentaires (3e année)

Mme Quintal présente le document des activités complémentaires incluant les activités de 3^e année.

CÉ-17-18-11 Approuvé par Mme Demers.

5.2 Centre Amitié-jeunesse (gardiens avertis)

La formation « gardiens avertis » est offerte aux élèves de 6° année. Elle aura lieu le 16 novembre lors d'une des journées pédagogiques. Des frais de 50 \$ sont demandés et un certificat sera remis par la Croix Rouge à la fin de la formation.

Approuvé par Mme Chantal Millier.

5.3 À l'école, on bouge au cube – approbation

L'école dépose un projet (élaboré par M. Dominic) à la Commission scolaire dans le but de faire partie des 12 écoles qui seront choisies et qui se partageront un budget de 230 000 \$. Ces fonds serviront à augmenter la qualité du matériel utilisé pour favoriser l'activité physique au quotidien. Une fois ce projet instauré, il se poursuivra au fil des ans.

Approuvé par M. Carrière.

5.4 Activités parascolaires

Les activités ont déjà été choisies pour janvier 2018.

Les élèves de 1^{re} , 2^e et 3^e années pourront participer à l'activité de création de bijoux, alors qu'on offrira le hockey cosom aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années.

Mme Caroline Artaud approuve.

CÉ-17-18-14

CÉ-17-18-12

CÉ-17-18-13

6. Convention de gestion et de réussite éducative - information

Mme Quintal nous informe que nous sommes dans l'attente du nouveau plan d'engagement vers la réussite élaboré par le ministère. Pour 2017-2018, l'actuelle convention de gestion et de réussite éducative est reconduite.

7. Parole à la technicienne du service de garde

Mme Millier nous fait part de sa grande satisfaction concernant le déroulement des deux premières journées pédagogiques. Elle apporte aussi aux membres, quelques précisions en regard des coûts reliés aux journées pédagogiques.

8. Parole au représentant du comité de parents

- I- Le comité exécutif à la commission scolaire a été formé. Ils en sont à planifier les conférences à venir pour les parents, dont certaines porteront assurément sur le contenu des boites à lunch.
- 2- M. Lapointe et Mme Roberge prévoient envoyer un sondage à l'ensemble des intervenants de la commission scolaire (enseignants, directions, etc.), ainsi qu'aux parents et aux élèves. Suite à ce sondage et probablement au printemps, les recommandations du ministère seront connues.

9. Parole à la directrice

Points d'information

- I- Il y aura deux soirées d'atelier animées par l'orthopédagogue Mme Diane Larivière, pour les parents des élèves de 3° et 4° année, les 1° et 8 novembre prochains. La première rencontre portera sur la mémorisation et les séances d'études alors que le contenu de la 2° rencontre portera davantage sur la façon dont la grammaire est traitée et abordée en classe.
- 2- Le temps de travail de Mme Houle (seconde orthopédagogue) a été bonifié pour accompagner des élèves de l'e année. Sa tâche a été augmentée d'une journée par semaine.
- 3- La campagne de financement va bien et le processus se déroule bien aussi. On attend le montant final à la fin de la semaine.

10. Levée de l'assemblée

Isabelle Papineau propose la levée de l'assemblée.

Catherine Bernier, secrétaire d'un jour